

## Décision relative à une demande de transfert d'une autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de transfert de la matière fertilisante (ensemble de produits) **FERTIPHOSCAL**

de la société **EUTICALS SAS**

enregistrée sous le n° 2020-3372

Le transfert entre sociétés de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante référencée ci-après est accordé en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Pour les détails détaillés de la demande  
des autorisations des substances  
de mise sur le marché

Matière-Chimique de GUENIN

## Informations générales

Nom du produit	FERTIPHOSCAL
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Ensemble de produits
Titulaire d'origine	ARCHIMICA
Titulaire	EUTICALS SAS Zone industrielle de Laville 47240 BON-ENCONTRE FRANCE
Classe - Type	Engrais P - Engrais pour apport au sol
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	917-2014.01
Numéro d'AMM	6110003

La date de transfert est effective à partir de la date de la présente décision.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

25 NOV. 2020

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice des autorisations  
de mise sur le marché

Marie-Christine de GUENIN